



Je

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 13 février 2025

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information du 8 janvier 2025

[REDACTED],

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 8 janvier 2025 visant à obtenir :

- Le nombre de rapports en lien avec des surdoses d'opioïdes au Québec en 2023 ventilé par région;
- Le nombre de rapports en lien avec des surdoses d'opioïdes au Québec en 2024 ventilé par région;
- Tous les rapports de coroners liés à des surdoses d'opioïdes au Québec en 2024.

En réponse à votre demande, nous avons retracé 221 décès par intoxication accidentelle liée à des opioïdes en 2023 et 96 décès liés à cette cause en 2024. Ces données sont cependant provisoires, plusieurs dossiers étant toujours en investigation ce qui ne nous permet pas de connaître actuellement la cause de décès.

Il ne nous est pas possible d'identifier automatiquement ces décès par région et nos recherches n'ont pas permis de trouver un document comprenant cette information.

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur de la protection des renseignements personnels* (LRQ c. A-2.1), le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

Finalement, vous trouverez en pièce jointe les rapports d'investigation du coroner correspondant aux décès de 2024.

..2

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès à l'information, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Martin', is positioned above the typed name.

François Martin, avocat
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.